



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

45 Rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE
Tél : 04 96 13 05 60 - Fax : 04 96 13 05 61

12 Allée des Imprimeurs - 06700 ST LAURENT DU VAR
Tél : 04 92 07 77 77 - Fax : 04 92 07 77 78

Courriel ligue@pacabasketball.fr

PV BUREAU DIRECTEUR N° 03-2018/2019 DU 27/04/2019 A MONTFAVET

Présents : Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Patrick COLLETTE, Yves CRESPIAN, Alexandre FATTAH, Frédéric MATHIEU, Cyrille NERIN, Arnaud PETITBOULANGER, Frédéric PROST, Jean-Claude ROUGER, Pierre SAVINA

Excusés : Amélie PELLOUX

Absents :

Invités : Béatrice HEINRICH (Directrice Territoriale), Franck PRELLWITZ (VP du CD de vaucluse)

Excusés : Jean BELLUCCI (Président du CD de Vaucluse), Eric KEHLHOFFNER

Jean-Pierre BRUYERE ouvre la séance à 10h15 de ce bureau directeur.

Le PV du bureau directeur N° 2 est soumis à l'approbation des élus :

→ Adopté à l'unanimité

1. Jean-Pierre BRUYERE, Président

Le président remercie le club de Montfavet BC pour son accueil.

Le club 3.0 « Grandir sous la même étoile » est affilié à la FFBB. Sa Présidente est MME CHOQUET.

La décision de l'appel du club de Tarascon concernant la rencontre PNM OCC – TARASCON auprès de la Chambre d'Appel est arrivée : la Ligue a été déboutée sur la forme pour avoir fait juger le recours gracieux par le bureau régional au lieu de la commission sportive. La chambre d'appel s'est saisie en 1^{ère} instance et a repris exactement la même décision que le bureau régional, à savoir rencontre à jouer.

Nous sommes toujours en attente de la décision concernant l'appel de Morières BC.

Plusieurs affaires de discipline ont été ouvertes par la FFBB sur des clubs de CF pour étudier les potentielles rémunérations de joueurs. Des sanctions financières ont été infligées à certains clubs.

Yves CRESPIAN précise que les clubs doivent être vigilants quant à leurs notes de frais et que ceux qui donnent des forfaits URSSAF, doivent les utiliser dans la réglementation : il doit y avoir vraiment une manifestation pour payer un forfait URSSAF.

Jean-Pierre BRUYERE rappelle que le dispositif JIG existe pour éviter ces problèmes.

MME VIANNO, Commissaire aux Comptes de la Ligue, ainsi que son assistant, nous ont signalé leur démission de leur fonction, car nous ne nous sommes pas mis d'accord sur le montant de leurs honoraires. Cela nous permet d'économiser 7200 € par an sur 6 ans (soit 43 200 €).

Nous n'avons pas obligation de reprendre un CAC car nos subventions publiques sont inférieures à 153 000€ par an en moyenne sur les 3 dernières années.

Nous devons avoir des vérificateurs aux comptes : 2 ont été élus par l'AG de la Ligue de Provence en juin 2018 (MM. Thierry SYLVESTRE et Antoine RASTELLO). Alexandre FATTAH se charge de contacter deux personnes du secteur Côte d'Azur afin qu'ils soient vérificateurs aux comptes pour cette saison.

L'AG de juin élira, comme promis avant la fusion, 5 vérificateurs aux comptes issus des 5 comités pour la saison prochaine.

Jean-Pierre BRUYERE évoque la venue du président de la FFBB le vendredi 26 Avril 2019 à Rognac. Jean-Pierre SIUTAT a rencontré les clubs de CF/PN pour faire un point sur le projet FFBB 2024. Il a déjeuné avant avec l'Equipe Technique Régionale, réunie en séminaire, a rencontré M. LE DISSES, élu en charge des sports à la Métropole Aix-Marseille-Provence, puis le Maire de Rognac M. LE RUDULLIER. Yves CRESPIEN souhaite que les clubs absents à la réunion ne soient pas pénalisés car le jour et l'horaire n'étaient pas adaptés à tous. Jean-Pierre BRUYERE confirme qu'il est hors de question qu'un quelconque club soit sanctionné ; la réunion était placée sous le principe du volontariat. Arnaud PETITBOULANGER précise que le powerpoint de Jean-Pierre SIUTAT sera envoyé à tous sans exception.

L'AG de Ligue aura lieu au Centre International de Valbonne (C.I.V.) avec une AGE à 9h45 et l'AGO à 10h, les émargements se feront de 9h à 9h30.

Jean-Pierre BRUYERE tient à rappeler son soutien à Yves CRESPIEN et à tous ceux qui sont attaqués par des mails anonymes aux contenus parfaitement stupides voire outranciers. Il demande à ce que personne ne réponde à ce type de mail non signé. Il précise que la seule réponse est l'action sur le terrain.

2. Béatrice HEINRICH, Directrice Territoriale

La construction du siège est en bonne voie avec beaucoup de bonnes nouvelles : l'étude des sols est lancée, les documents partent la semaine d'après au bureau directeur à la FFBB pour la caution bancaire, Eiffage termine son devis, l'architecte et les services d'urbanisme de la ville ont pris rendez-vous. Le dépôt du permis de construire est proche.

Dossiers de Subventions : RV mardi 30 avril 2019 pour la nouvelle campagne CNDS au CREPS d'Aix en Provence. Nous sommes obligés de faire deux dossiers pour les deux Pôles Espoirs.

3. Arnaud PETITBOULANGER, Secrétaire Général

Le nom du magazine régional : après la réception des propositions un sondage sera fait aux membres du comité directeur d'ici la fin du mois.

Point serveur : Il est opérationnel et Béatrice HEINRICH a rangé les anciens documents des deux anciennes ligues. Il faudra être prudent dans l'enregistrement des documents afin de ne pas en faire une bibliothèque non rangée. C'est Béatrice HEINRICH qui sera la référente sur l'organisation des documents dans l'outil.

Calendrier Général : Arnaud PETITBOULANGER présente un projet de calendrier général.

Le Président remercie tous les participants aux groupes de travail du calendrier général, incluant l'ensemble des comités pour un travail en concertation et félicite le Secrétaire Général pour le management de ce projet, son approche, sa méthode et sa réalisation.

Arnaud PETITBOULANGER précise que ce projet répond majoritairement aux remarques des Présidents du Conseil des Présidents, à la réunion avec les SG des comités et à la volonté exprimée lors de la campagne de finir la saison de compétition 5x5 plus tôt pour laisser la place aux tournois, aux événements de clubs et aux AG.

Afin d'aider les comités à libérer des dates pour le 3x3, Arnaud PETITBOULANGER propose que toutes les rencontres de chaque tour de la coupe seniors PACA (en masculin et en féminin) se jouent le samedi soir à 20h. Cela permettra aux comités qui le souhaitent de faire du 3x3 le dimanche en ayant les joueurs de niveau départemental, régional et national sans compétition ce jour-là.

➔ Proposition adoptée à l'unanimité

4. Alexandre FATTAH, Trésorier Général

Le Trésorier Général présente le règlement financier pour la saison suivante.

Jean-Pierre BRUYERE précise que ce document a fait l'objet de nombreuses réunions préparatoires.

Alexandre FATTAH explique que le constat est qu'il faut harmoniser les tarifs et que l'embauche du CTO, demandée par la FFBB, nous oblige à augmenter le budget général de la Ligue. En effet, une aide financière de la FFBB est prévue pour cette embauche sur une saison, notre devoir est de pérenniser ce poste et de prévoir un budget qui le permette.

Alexandra FATTAH rajoute que le prix des mutations, imposé par la FFBB, fait perdre au budget de la ligue environ 20 000€. La demande de la FFBB pour compenser cette perte est de regarder quant aux engagements, cotisations régionales et licences (comme cela est fait au niveau FFBB).

Pierre SAVINA et Yves CRESPIEN précisent qu'il faut aussi prendre en compte le fait qu'on baisse en nombre de licences et que cela a un impact sur le budget.

La décision prise est d'uniformiser les tarifs dès la saison 2019-2020. Cela permet au Bureau Directeur de s'engager à ne pas prévoir d'augmentation des tarifs des licences et des dispositions financières pour la saison 2020-2021.

➔ Le tarif des licences est voté à la majorité absolue : Toutes et tous votent POUR alors que Patrick COLLETTE s'abstient. Aucun vote CONTRE.

POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	1

Une discussion s'installe ensuite sur les dispositions financières.

Frédéric MATHIEU précise que sur les dispositions concernant les fautes techniques : nous sommes la ligue qui fait payer le moins en France.

➔ Les dispositions financières sont adoptées à l'unanimité

5. Cyrille NERIN, VP en charge de la Haute Performance

Une entrée à l'INSEP : Maëlle BLEIN, félicitations à elle et aux staffs techniques.

TIL U15 à Voiron : 1^{er} jour difficile pour nos équipes, le CTS est missionné pour réfléchir sur les causes. Les filles ont fini 2^{ème} du tournoi et sont qualifiées pour les finales nationales qui auront lieu à Lons-le-Saunier le week-end de l'ascension.

L'organisation reste la même avec Annie BODENES en responsable de l'organisation et Cyrille NERIN en chef de délégation.

En garçons, Noé JULLIEN et Loic NOUDOGBESSI ont été retenus pour l'équipe des potentiels qui joueront aussi les finales nationales.

Pôles Espoirs : un point est fait sur les organisations des deux pôles.

Afin de prendre le temps de s'organiser et trouver si possible de nouveaux créneaux, Cyrille NERIN propose de garder l'organisation actuelle sur les deux Pôles. (1 CTS et 2 CTF à Aix, 1 CTS, 1 CTF et 2 intervenants extérieurs à Antibes).

Réflexion pour la saison prochaine sur la gestion du médical sur Antibes ou d'avoir notre propre intervenant, et recherche d'un lieu éventuel si nous n'avons pas de créneaux de plus.

Camp U13 de Voiron le week end de l'ascension : la zone n'a pas prévenu les clubs, ni le comité ni la ligue des personnes retenues et convoquées, un mail partira à la zone pour demander plus de communication.

Equipes « Elite » saison 2019-2020 :

Cyrille NERIN rappelle que pour la dernière année les places sont attribuées par secteur.

Cyrille NERIN présente les candidatures et ses préconisations.

Patrick COLLETTE demande si nous pouvons faire une demande de wildcard en U18M secteur Est.

➔ Accord du bureau

➔ Les propositions de Cyrille NERIN sont votées à l'unanimité

6. Frédéric MATHIEU, VP en charge de la Juridique, des Règlements et de la Discipline

Droit à l'erreur : suite au groupe de travail de la visio conférence, Frédéric MATHIEU présente le document de travail sur le sujet et ses préconisations.

Jean-Pierre BRUYERE félicite Frédéric MATHIEU pour le travail réalisé

➔ Adopté à l'unanimité

Charte de l'entraîneur : Elle est en cours de finalisation par Alexandre SARADJIAN et sera envoyée aux membres du bureau pour commentaires.

Règlement Intérieur : En cours de réalisation, il devrait pouvoir être validé au prochain Bureau Directeur.

7. Jean-Claude ROUGER, VP en charge de la Sportive

Martigues en U13F et Monaco en U15M nous ont interrogés car le jour des finales PACA ils ont des joueuses et joueurs sélectionné(e)s qui vont aux finales nationales des sélections. S'ils sont en finale, le bureau prévoira une nouvelle date.

Les finales régionales doivent inclure les RM3 et les RM2 : le week end des finales devra donc débuter le samedi matin.

Le tableau des phases finales a été envoyé à tous les clubs. Jean-Pierre BRUYERE félicite Jean Claude ROUGER pour ce travail de qualité.

Jean-Claude ROUGER a assisté à l'ETR de la semaine suivante : les techniciens souhaitent pouvoir avoir un regard sur les inscriptions en U13 PACA avant la validation de leur inscription, avec des plateaux en début de saison à la place de la première phase. Le Bureau directeur ne retient pas cette idée pour le moment qui ne correspond pas à la volonté des clubs.

Il faut préparer les inscriptions pour la coupe PACA seniors.

Evolution des championnats Nationale 3 : la commission régionale avait demandé à la FFBB de ne rien modifier avant la fin de phase de transition de la ligue mais hélas nous n'avons pas été entendus.

Jean-Pierre BRUYERE demande expressément à Patrick COLLETTE de défendre notre requête de conserver 2 montées en garçons et 2 montées en filles lors du prochain comité directeur fédéral en mai 2019.

8. Pierre SAVINA, VP en charge des Organisations

Organisation de l'AG : Pierre SAVINA et Daniel ZAZZI ont visité le site de Valbonne et un compte rendu a été fait. Le site est parfaitement adapté.

Phases finales de jeunes : il faut designer un juge unique sur chaque plateau. Jean-Claude ROUGER se charge de prendre contact avec Pierre SAVINA la semaine suivant le Bureau Directeur pour clôturer ce sujet.

Pour les finales régionales, il faudra des bénévoles. Un appel aux élus et aux bonnes volontés pour nous aider est lancé.

9. Patrick COLLETTE, VP en charge du Vivre Ensemble

12 dossiers « Label FFBB Citoyen » déposés : 6 validés par la ligue en 1 étoile, la commission fédérale doit valider 5 dossiers 2 étoiles et 1 dossier 3 étoiles, qui ont reçu un avis favorable de la Ligue. Les rollups sont distribués.

Femmes sur tous les terrains : attente des décisions de la commission fédérale qui aura lieu début mai.

Basket Santé : nous allons faire une demande à la FFBB pour organiser une formation sur notre territoire.

Patrick COLLETTE demande à créer un label régional « Vivre ensemble ». Accord de principe pour préparer un dossier.

Une demande de la FFBB pour voir si nous pouvons organiser le Forum National Citoyen en Janvier 2020 sur Avignon ou Aix en Provence (proximité gare).

10. Yves CRESPIN, 1^{er} VP en charge de la CRO, du Patrimoine et de l'Académie

Yves CRESPIN fait un état des formations réalisées pour les officiels.

Claudine CARADONNA fait un retour sur les formations réalisées avec les OTM sur le Tournoi International Féminin de la Ligue et sur le Tournoi de Grasse.

Charles DUPERY, membre de la CFO, est venu pour une réunion d'information et des évaluations sur les matchs Pro.

Claudine CARADONNA et Yves CRESPIN rappellent que tous les OTM HN doivent faire de la formation.

Yves CRESPIN annonce qu'Alex ETIENNE a demandé à revenir au Haut Niveau.

Le week-end des 27 et 28 avril 2019 était particulier car plus d'indisponibilités que d'habitude sur le secteur Ouest mais la journée a été couverte grâce à la bonne volonté de la très grande majorité des arbitres et le travail de Cathy RICARD.

Un stage d'arbitre a été réalisé avec les potentiels sur le tournoi de Grasse. La même organisation aura lieu sur les tournois du SMUC et de Venelles.

Yves CRESPIN précise que les relations avec les arbitres sont très bonnes et qu'il n'y a lieu pour personne de s'inquiéter ou de faire croire qu'il faille s'inquiéter. Par ailleurs la création du poste de CTO va permettre d'accentuer notre formation et notre suivi.

Yves CRESPIN propose de voter la fiche de poste du CTO. Elle sera envoyée début mai aux membres du Bureau Directeur.

11. Frédéric PROST, VP en charge de la formation

Le nouvel organisme Opérateur de Compétences pour le sport est l'AFDAS.

Vendredi 26 avril 2019 : réunion de tous les responsables IRFBB à Paris où Frédéric PROST est allé avec Maya CACHEMIRE.

De nombreuses informations, notamment sur les Automnales, ont été données et le thème majeur devrait être le Vivre Ensemble.

Frédéric PROST rappelle que toutes les formations passent par l'IRFBB pour le bilan pédagogique et financier. Il est impératif de lui transmettre un compte rendu après chaque formation afin de pouvoir construire plus aisément le bilan formation à transmettre chaque année à la DIRRECTE.

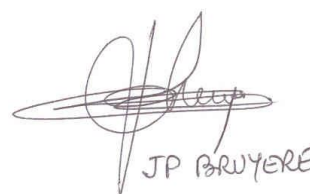
Plus aucun sujet n'est soulevé, la séance est clôturée à 14h15

Le Secrétaire Général



Arnaud PETITBOULANGER

Le Président



Jean-Pierre BRUYERE